



## Garde enfant sans jugement

-----  
Par ManonG52

Bonjour,  
Mon ex compagne m'empêche de voir mon fils ou se permet de venir le chercher à n'importe quelle heure. Quels sont mes droits? Il n'y a pas eu de jugement pour notre fils

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour  
Sans jugement les 2 parents ont les mêmes droits et obligations.  
Le mieux serait de saisir le JAF.

-----  
Par ManonG52

Merci à vous pour la réponse, je pense prendre un avocat pour la suite

-----  
Par yapasdequoi

Excellente initiative.

-----  
Par StephaneB

Bonjour

Vous pouvez aussi refuser de lui laisser votre gamin.

Comme yapasdequoi l'a exprimé, sans jugement, chacun fait ce qu'il veut, mais pas toujours dans l'intérêt de l'enfant.